

QUI SOMMES NOUS?



ffap.apiro



FFAP_apipro

Mail: ffap-apirpo@hotmail.fr

Site: www.apipro-ffap.fr

Tel: 06 44 79 72 47



UN PEU D'HISTOIRE

La **Fédération Française des Apiculteurs Professionnels** est un « jeune » syndicat d'apiculteurs et d'apicultrices, né en 2007 du regroupement des Syndicats des Apiculteurs Professionnels de Rhône-Alpes, de Bretagne et du Centre-Ouest. Dès le départ la Fédération s'est ouverte à des apiculteurs et apicultrices professionnel-le-s d'autres régions, qui nous ont rejoint de manière individuelle.

Partant du constat qu'ils **n'étaient pas représentés au niveau national**, que leur poids et leur action était circonscrit au niveau régional, pour mutualiser leurs forces, ces syndicats ont décidé de s'unir pour faire entendre leur voix. **Une autre voix.**

Car si elle entretient des liens depuis sa création avec d'autres structures représentantes des apiculteurs et des apicultrices, la FFAP a été constituée parce qu'**aucune organisation déjà existante ne nous correspondait**, à la fois sur le fond et sur la forme.

UN SYNDICAT D'APICULTEURS ET D'APICULTRICES PROFESSIONNEL-LE-S !

L'apiculture est, à notre connaissance, l'une des seules filières où la pratique amateur occupe une place encore prédominante. Et ce au risque d'occulter et de marginaliser notre profession.

Nous ne sommes pas en guerre contre l'apiculture amateur. Elle participe à la singularité de notre filière, et contribue au maintien de l'abeille dans nos régions.

Néanmoins **nous considérons que l'activité et les objectifs des apiculteurs et apicultrices amateurs diffèrent grandement de ceux des professionnels.**

Si nous partageons la même passion pour l'abeille, **nous défendons aussi notre outil de travail, nos colonies, celui qui nous fait vivre**

De fait il nous paraît impossible d'intégrer au sein de la même organisation syndicale des amateurs et des professionnels.

LA LUTTE CONTRE LES PESTICIDES ENJEU CENTRAL DE NOTRE COMBAT

Depuis une vingtaine d'années, les apiculteurs constatent un **affaiblissement généralisé des colonies, et des dysfonctionnements et des SUR-MORTALITES** qui ne cessent de s'aggraver.

Nous refusons de qualifier ces phénomènes de « multifactoriels » : nous rejetons ce terme dans ce qu'il refuse de hiérarchiser les causes et interdit quasi systématiquement toute conclusion.

Si nous savons très bien que de nombreux dangers et prédateurs guettent nos ruches, **les observations de terrain et de très nombreuses études scientifiques démontrent que les pesticides sont bien le facteur clé qui provoque les sur-mortalités.**

Nous ciblons en particulier **les pesticides néonicotinoïdes qui perturbent le système nerveux des abeilles** (et d'autres insectes pollinisateurs). Depuis leur apparition au début des années 1990 notre métier a été complètement bouleversé. La production de miel n'a fait que dégringoler et nos cheptels ont fondu comme neige au soleil. Et malgré toutes les études scientifiques parues depuis, rien n'y fait, les pesticides néonicotinoïdes sont toujours autorisés. Pire encore leur utilisation à augmenter.



NOS MODES D' ACTIONS

La FFAP dès son origine a tenté de renouveler les modes d'actions des apiculteurs et apicultrices. Si nous utilisons les outils classiques des mouvements sociaux et syndicaux (manifestations de rue, rassemblements, etc.) nous ne pouvons que constater nos difficultés à mobiliser massivement. **Que pèse les apiculteurs et apicultrices professionnel-le-s dans la rue ?** Malheureusement, aujourd'hui, pas grand-chose. Même si nous devons continuer à nous faire entendre dans la rue, **la FFAP a, ces dernières années, expérimentée de nouveaux modes d'actions.** L'idée de ces actions originales, et d'interpeller l'opinion publique, populariser nos luttes et ainsi tenter de faire entendre notre voix et de faire pression sur nos dirigeants.

Trois exemples:

En 2011 nous avons mené une opération de **transhumance de ruches, peuplées pour certaines, vers Paris.** On nous rabâche à longueur de temps que les ruches se portent mieux en ville, eh bien ! Nous les avons apporté en ville, pour demander l'asile écologique. C'était aussi pour nous l'occasion d'apporter nos ruches au cœur même des lieux de décisions.

À l'hiver 2013-2014 les apiculteurs et apicultrices d'Ariège ont connu un taux de mortalité particulièrement élevé, pendant pour certain-e-s l'ensemble de leur cheptel. La FFAP a alors décidé d'organiser une grande **transhumance de solidarité.** Des dons de ruches ont afflué de toute la France vers l'Ariège pour tenter d'aider nos collègues à pouvoir tant bien mal, reprendre leur activité.

En octobre 2018 nous avons organisé une **nouvelle transhumance de solidarité à destination de la Bretagne** après les lourdes pertes que nos collègues avaient connu dans cette région à la sortie de l'hivernage. Plus de 300 essaims ont ainsi débarqué en Bretagne à l'automne 2018. Preuve que la solidarité n'est pas un vain mot pour les apiculteurs et apicultrices.

POUR UNE APICULTURE ET UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Les abeilles participent de manière primordial au maintien de la biodiversité dans nos campagnes. Sans elles la pollinisation est largement compromise, impactant de fait les récoltes agricoles.

Aussi **la FFAP se bat contre les pesticides** et toutes les pratiques qui menacent la vie et le développement des colonies, et soutient les paysans dans leur lutte pour une autre agriculture.

Comme nombre de nos concitoyens, nous voulons une **agriculture soutenable pour l'environnement, qui permette aux agriculteurs dont nous sommes, de vivre dignement et en toute sécurité de leur métier et qui garantisse une alimentation de qualité.**

Nous défendons des modes de production aux antipodes de ceux toujours largement soutenus par l'État, l'Union Européenne, le syndicat agricole majoritaire et les multinationales de l'agro-industrie.

Une autre agriculture est possible et nécessaire, les exemples ne manquent pas !



LES ENGAGEMENTS DE LA FFAP

- ➡ Nous défendons une apiculture professionnelle plurielle : pluralité des pratiques et des productions, à l'image de la diversité des terroirs français ; nous voulons privilégier la diversité plutôt que l'uniformité.
- ➡ Nous défendons l'autonomie des exploitations, loin du modèle agricole en vigueur actuellement.
- ➡ Nous revendiquons qu'aucune partie du territoire ne soit interdite à l'abeille.

Notre objectif prioritaire : retrouver un niveau de production suffisant pour le maintien et le développement des exploitations existantes et pour permettre des installations avec de meilleures perspectives.

POUR LE RÉTABLISSEMENT D'UN ENVIRONNEMENT SAIN ET DE QUALITÉ POUR L'ABEILLE

Limiter drastiquement l'usage des pesticides tueurs d'abeilles :

- ➡ **Interdiction** des insecticides systémiques néonicotinoïdes sous toutes ses formulations (granulé, TS ou en pulvérisation), sur tout le territoire.
- ➡ **Interdiction définitive** de l'épandage aérien
- ➡ **Interdiction** d'épandage de pesticides pendant les périodes de butinage
- ➡ **Refus** des OGM et des Variétés rendues Tolérantes aux herbicides (VrTH)
- ➡ **Modification** en profondeur des procédures d'homologation des pesticides et réexamen des autorisations déjà données.
- ➡ **Participation au réseau Bee Life - Coordination apicole européenne**, formé par des syndicats apicoles européens. Elle étudie les impacts sur les abeilles des risques environnementaux comme les pesticides ou les organismes génétiquement modifiés (OGM) et est très mobilisée sur les autorisations des substances actives au niveau européen.
- ➡ **Changer** les pratiques agricoles pour disposer de ressources saines, diversifiées, et disponibles toute la saison, sur tout le territoire. **Mettre en place** de surfaces dites « d'intérêt écologique » (jachères ou prairies fleuries, bandes enherbées, CIPAN...) n'est pas suffisant, voire contre-productif dans la mesure où elles ne sont pas indemnes de contamination directe ou indirecte par des traitements chimiques.

C'est la totalité des pratiques agricoles et des systèmes de culture qui doit être mobilisée, par une approche globale des exploitations et des agro-systèmes : Pour accompagner dans ce sens les agriculteurs, nous défendons la mise en place et la généralisation dans toutes les régions d'une "MAE système de culture économe en intrants".

POUR MIEUX LUTTER CONTRE LA VARROASE

La lutte contre la varroase concerne tous les possesseurs de ruches : tous les acteurs techniques de la filière (ADAs, ITSAP, GDS/OVS), en collaboration avec les centres de recherche, doivent être mobilisés et se coordonner pour construire un programme national pluriannuel qui tienne compte de la diversité des publics.

Un plan de lutte national piloté par la filière pour :

- ➡ **Rechercher** et expérimenter de nouveaux produits ou méthodes de traitement respectueux de l'abeille, des produits de la ruche et de l'apiculteur. (privilégier les produits et méthodes alternatifs à l'utilisation de produits dits "chimiques")
- ➡ **Évaluer** l'impact de certaines pratiques apicoles pour une meilleure maîtrise de varroa
- ➡ **Développer** des programmes de formation à l'intention des apiculteurs, et aussi des techniciens apicoles, des agents de l'état, des assistants sanitaires,
- ➡ **Renforcer** le suivi et le conseil notamment auprès des petits apiculteurs
- ➡ **Financer** prioritairement les projets de recherche sur le thème « varroa »

POUR LE RESPECT DE L'ABEILLE ET DE SES SPÉCIFICITÉS:

Nous refusons que l'on impose à la filière apicole le même modèle qu'aux autres filières d'élevage; un modèle qui a conduit à l'industrialisation de l'agriculture et a entraîné une distance de plus en plus grande entre éleveurs et animaux. Par conséquent, nous refusons que l'abeille soit traitée de la même manière que les autres animaux d'élevage:

- ➡ **Refuser** que des schémas de sélection soient construits et imposés au niveau national: ils doivent l'être par les apiculteurs, au niveau de bassin de production régionaux, ou sous régionaux, afin qu'ils soient parfaitement adaptés aux spécificités des différents écotypes, et à la diversité des pratiques apicoles.
- ➡ **Soutenir** et promouvoir le travail de sélection participatif.

POUR FAVORISER L'AUTONOMIE DES EXPLOITATIONS DANS LA GESTION DE LEURS CHEPTELS

Par définition, l'apiculteur est et doit rester un éleveur. Aussi, il s'agit avant tout d'encourager et d'améliorer les pratiques d'élevage au sein des exploitations et l'auto-renouvellement du cheptel.

- ➡ **Renforcer** la mesure « aide - maintien et développement du cheptel » inscrite dans le programme apicole européen pour les nouveaux installés.
- ➡ **Défendre** une aide à l'auto-renouvellement.
- ➡ **Encourager** l'organisation des groupements d'échanges techniques dans les régions : amélioration et meilleure maîtrise des techniques d'élevage.
- ➡ **Soutenir et promouvoir** la création de pépinières d'essaims (initiative solidaire, déjà organisée en Rhône-Alpes en Ariège et en Bretagne par des adhérent·e·s de la FFAP)

POUR AMÉLIORER L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS:

- ➡ **Maîtriser** la commercialisation de ses produits
- ➡ **Promouvoir** les circuits courts, favorables aux producteurs, aux consommateurs et avec un faible impact écologique. Ce mode de distribution est le plus favorable à l'autonomie des exploitations, à leur diversification et à une meilleure valorisation de leurs produits.
- ➡ **Promouvoir** la création de groupements de producteurs.

POUR FAVORISER L'INSTALLATION

- ➡ **Mieux former** les apiculteurs : proposer des formations réellement professionnalisantes aux candidats à l'installation:
- ➡ **Associer** les organisations professionnelles régionales à la rédaction des programmes de formation des CFPPA et à leur mise en oeuvre.
- ➡ **Favoriser** et encourager la mutualisation des matériels

POUR UNE ORGANISATION DE FILIÈRE PAR ET POUR LES APICULTEURS

- ➡ **Soutenir et participer** activement aux associations de développement régionales
- ➡ **Encourager et renforcer** leurs capacités et compétences, afin qu'elles constituent un outil technique performant au service des apiculteurs, et adapté aux spécificités des apicultures régionales.
- ➡ **Dans le cadre d'INTERAPI, travailler** à la construction d'une interprofession au service de la profession: proposer un projet de filière qui permette le développement de l'apiculture professionnelle, renforce sa cohésion, et favorise l'autonomie des exploitations

